



# LE LOCLE INVESTIR, ENTREPRENDRE, NATURELLEMENT

PROGRAMME DE LÉGISLATURE  
2024-2028

**POUR CRÉER  
UN LIEN SOLIDE  
ENTRE NOUS  
ET DEMAIN.**

Le Locle se projette vers l'avenir avec ambition et détermination. Ce programme de législature trace les grandes orientations pour une ville plus attractive, plus dynamique et plus durable. **Investir**, pour moderniser les infrastructures, accompagner le développement économique et offrir un cadre de vie propice à toutes les générations. **Entreprendre**, pour stimuler l'innovation, fédérer les forces vives du territoire et construire ensemble une commune résolument tournée vers l'avenir. **Naturellement**, parce que la préservation de notre environnement et la gestion responsable de nos ressources sont au cœur de chaque initiative.

À travers des projets concrets, ce programme vise à renforcer l'identité du Locle tout en répondant aux défis contemporains. Qu'il s'agisse de développer l'offre de logements, de moderniser les infrastructures de transport, d'améliorer la gestion énergétique ou encore de préserver nos espaces naturels, chaque action s'inscrit dans une vision cohérente et pragmatique.

Ce document est une feuille de route. Il témoigne d'un engagement fort pour bâtir un Locle toujours plus accueillant, solidaire et innovant. Un Locle qui crée du lien, entre hier, aujourd'hui et demain, entre ambition et responsabilité, un lien entre nous tous.

<b>VIVRE ET S'ÉPANOUIR AU LOCLE</b>	<b>4</b>	
BÂTIR, RÉNOVER, INVESTIR : UNE STRATÉGIE IMMOBILIÈRE POUR GRANDIR	6	
ACCUEILLIR ET RETENIR : POUR UNE POPULATION EN CROISSANCE	7	
UN CADRE URBAIN REPENSÉ AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE	9	
FAIRE RAYONNER LE LOCLE : MISER SUR LE TOURISME	10	2
		3
<b>AVANCER AVEC RESPONSABILITÉ</b>	<b>14</b>	
MAÎTRISER LES DÉPENSES TOUT EN SOUTENANT L'ÉCONOMIE LOCALE	16	
INVESTIR AVEC PRUDENCE POUR DEMAIN	17	
<b>PRÉSERVER, INNOVER, RESPIRER</b>	<b>18</b>	
ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET VALORISER LES RESSOURCES LOCALES	20	
SÉCURISER L'EAU ET MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DES RÉSEAUX D'EAU	22	
AMÉLIORER LA MOBILITÉ ET ENCOURAGER LES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE	24	

An aerial night photograph of a town street filled with people and outdoor seating. A church tower with a red roof and a clock face is prominent in the background. The street is lined with buildings, and the scene is illuminated by warm streetlights and the lights of the outdoor seating areas.

# VIVRE ET S'ÉPANOUIR AU LOCLE

*« Une ville n'est pas une simple agglomération de maisons ;  
c'est un ensemble d'hommes unis par des liens d'amitié. »*

Antoine de Saint-Exupéry

**L'attractivité** d'une ville repose sur un équilibre entre cadre de vie, dynamisme économique et offre de services adaptée aux attentes de ses habitants et visiteurs. Pour renforcer son rayonnement et affirmer son identité, Le Locle déploie une stratégie ambitieuse qui conjugue aménagement du territoire, développement immobilier, infrastructures modernes et mise en valeur du patrimoine naturel et culturel.

Dans cette optique, plusieurs projets majeurs verront le jour dans les années à venir afin de créer des conditions de vie toujours plus attractives. De nouveaux quartiers résidentiels seront développés pour répondre aux besoins d'une population en croissance, tandis que des initiatives ciblées favoriseront l'installation de nouveaux habitants, notamment en mettant en avant les atouts de la ville auprès des entreprises et de leurs employés.

L'offre en matière de loisirs et d'équipements publics sera également enrichie. Moderniser, rénover et créer de nouveaux espaces dédiés aux activités sportives et familiales fait partie des priorités pour renforcer la convivialité et le dynamisme du Locle. Le cadre naturel, véritable atout du territoire, sera lui aussi valorisé, avec l'aménagement de sentiers et d'espaces de découverte pour encourager un tourisme équilibré et durable.



# BÂTIR, RÉNOVER, INVESTIR : UNE STRATÉGIE IMMOBILIÈRE POUR GRANDIR

L'aménagement du territoire est un levier essentiel pour accompagner le développement d'une ville. Offrir de nouvelles opportunités de logement, mieux valoriser le foncier existant et attirer de nouveaux habitants sont autant d'objectifs que Le Locle entend concrétiser à travers une approche structurée et ambitieuse. Deux axes majeurs viennent guider cette stratégie : d'une part, la mise en lumière du potentiel constructible de la commune, notamment aux Brenets, et d'autre part, la création de nouveaux lotissements aux Monts, aux alentours du Centre des Billodes pour accueillir une population en croissance.

## UN OUTIL CLAIR POUR DYNAMISER LA CONSTRUCTION

L'accès à l'information est un élément clé pour favoriser le développement immobilier. C'est dans cette optique que la ville mettra en place une cartographie interactive des terrains constructibles, un outil simple et accessible en ligne via son site ou en collaboration avec le SITN. Destiné aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels, il permettra d'identifier rapidement les parcelles disponibles, ainsi que leurs caractéristiques et leurs opportunités d'aménagement.

Ce projet prend une importance particulière aux Brenets, qui constitue aujourd'hui le principal réservoir foncier de la commune. En rendant visible ce potentiel et en accompagnant les futurs acquéreurs dans leurs démarches, la ville encourage le développement de l'habitat tout en veillant à une intégration harmonieuse des nouvelles constructions dans leur environnement.

## UN NOUVEAU QUARTIER AUX MONTS

L'attractivité d'une ville repose aussi sur sa capacité à proposer des logements adaptés aux besoins contemporains. Pour répondre à cet enjeu, un nouveau lotissement verra le jour dans le quartier des Monts dès que le Plan d'aménagement

local (PAL) aura été validé. Le quartier d'habitation initialement prévu du côté des Malpieres-Supérieures sera développé au plus près des infrastructures, du côté du Centre des Billodes.

Ces aménagements visent à attirer une population nouvelle, en particulier des familles, des jeunes actifs et des personnes en quête d'un cadre de vie équilibré et agréable à vivre. En offrant un environnement mêlant nature préservée et accès facilité aux infrastructures urbaines, ces nouveaux quartiers s'adresseront à celles et ceux qui souhaitent conjuguer confort, dynamisme et bien-être. Chaque lotissement sera pensé pour s'intégrer harmonieusement dans son cadre, avec une diversité de logements et des espaces propices aux échanges et à la convivialité.



En donnant une impulsion forte à ces développements, Le Locle affirme sa volonté de croître de manière maîtrisée et équilibrée. Il ne s'agit pas simplement d'augmenter le nombre de logements, mais de bâtir une ville pensée pour ses habitants, en tenant compte de son histoire et de l'identité qui l'ont façonnée. Chaque projet participe ainsi à renforcer son attractivité et son dynamisme, tout en valorisant le patrimoine existant.

## ACCUEILLIR ET RETENIR : POUR UNE POPULATION EN CROISSANCE

Une ville attractive ne se limite pas à offrir un cadre de vie agréable : elle doit aussi répondre aux attentes de celles et ceux qui souhaitent s'y établir durablement. Pour Le Locle, cela signifie à la fois

renforcer son pouvoir d'attraction auprès de nouveaux habitants et consolider les conditions de vie des résidents. À travers une stratégie pensée pour répondre aux évolutions démographiques, la commune met en place des initiatives ciblées visant à offrir une qualité de vie optimale, que ce soit en matière d'infrastructures, de logement ou de services.

### UN RÉSEAU DE STRUCTURES D'ACCUEIL ADAPTÉ ET ACCESSIBLE

L'un des atouts majeurs du Locle réside dans son offre de structures d'accueil de proximité, qui garantit une prise en charge des enfants répartie sur l'ensemble du territoire. Contrairement à d'autres villes qui concentrent ce type de services dans un seul centre, Le Locle bénéficie d'une répartition harmonieuse de ses crèches et structures parascolaires, facilitant ainsi l'organisation des familles au quotidien.

La Ville souhaite mettre en lumière son importante offre tant en crèches qu'en accueil parascolaires. En valorisant cette accessibilité et en mettant en avant la souplesse d'accueil qu'offre Le Locle, la commune ambitionne de séduire de nouveaux habitants, en particulier des familles cherchant à concilier vie professionnelle et privé dans un cadre adapté.





### UN ENVIRONNEMENT PENSÉ POUR LES ÉTUDIANTS ET LES JEUNES ACTIFS

Le retour annoncé d'une partie de la HE-Arc et le développement du projet des Métiers du Temps, Time Arts (MTTA) marquent une nouvelle étape dans le rayonnement académique du Locle. Pour accompagner cette dynamique, la ville souhaite favoriser une véritable ambiance campus en développant une offre de logements adaptés aux étudiants, avec la création de studios dédiés. En parallèle, un projet de modernisation des bibliothèques vise à réunir les deux établissements existants pour en faire un pôle de loisirs et d'animation culturelle. Ces nouveaux espaces offriront aux étudiants et jeunes professionnels un cadre propice aux études, au partage des connaissances et à la création d'une communauté dynamique, renforçant ainsi l'attractivité du Locle en tant que pôle de formation et d'innovation.

### UN CADRE DE VIE QUI ENCOURAGE L'ÉPANOUISSEMENT

Le Locle ne manque pas d'atouts pour convaincre les actifs de s'y installer. Encore faut-il les faire connaître. Dans cette optique, la ville engage une démarche proactive visant à sensibiliser les entreprises aux avantages de la vie locloise. L'objectif ? Encourager les employeurs à promouvoir Le Locle auprès de leurs collaborateurs, en mettant en avant les bénéfices financiers, la qualité de vie et la proximité avec les infrastructures essentielles.

Cette action se doublera d'un travail de terrain, avec des rencontres régulières entre la commune et les acteurs économiques, ainsi que la mise en place d'un réseau d'entreprises locales. Inspiré d'initiatives déjà existantes ailleurs en Suisse, ce réseau favorisera le dialogue entre entreprises et autorités locales, permettant d'affiner les stratégies de développement et d'intégration des nouveaux résidents.

### PLONGER DANS UNE VILLE EN MOUVEMENT

L'attractivité d'une ville ne se mesure pas uniquement en termes économiques et professionnels : elle passe aussi par un cadre de vie dynamique et des infrastructures modernes. À ce titre, la modernisation et la rénovation de la piscine du Communal illustrent l'engagement du Locle à offrir à ses habitants des équipements de qualité. Ce projet, d'une envergure importante, vise à transformer ce lieu en un véritable espace de bien-être et de loisirs, adapté aux familles, aux sportifs et aux amateurs de détente.

L'enjeu est clair : faire du Locle une ville où l'on choisit de s'installer pour sa qualité de vie et ses opportunités. En conjuguant accessibilité, dynamisme économique et infrastructures adaptées aux besoins contemporains, la commune pose les bases d'une croissance harmonieuse et durable, où chacun peut trouver sa place.





## PROMOUVOIR LE SPORT ET LA SANTÉ

Avec la création récente du bureau des sports, la volonté de la ville est d'encourager les habitants à pratiquer des activités physiques régulières en offrant notamment des programmes sportifs pour les jeunes et en organisant de nouvelles manifestations sportives dans la commune.

## UN CADRE URBAIN REPENSÉ AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE

Le Locle engage une réflexion de fond sur l'aménagement de son cadre urbain, avec un double objectif : fluidifier les déplacements et renforcer la qualité des espaces publics. Entre mobilité optimisée, intégration de la nature en ville

et réaménagement des lieux de vie, la commune souhaite accompagner les évolutions de son territoire tout en répondant aux attentes de ses habitants.

## ANTICIPER LES MUTATIONS URBAINES AVEC LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA N20

L'un des projets les plus structurants pour l'avenir du Locle est sans conteste la construction du tunnel de la N20, qui modifiera en profondeur l'organisation des flux de circulation. Si cette infrastructure d'importance nationale représente un atout en termes de mobilité, elle soulève aussi des défis pour la ville. Entre 2025 et 2028, la commune devra définir comment réorganiser la circulation locale, redessiner l'espace urbain et réaménager les routes afin d'assurer un équilibre entre accessibilité et qualité de vie.

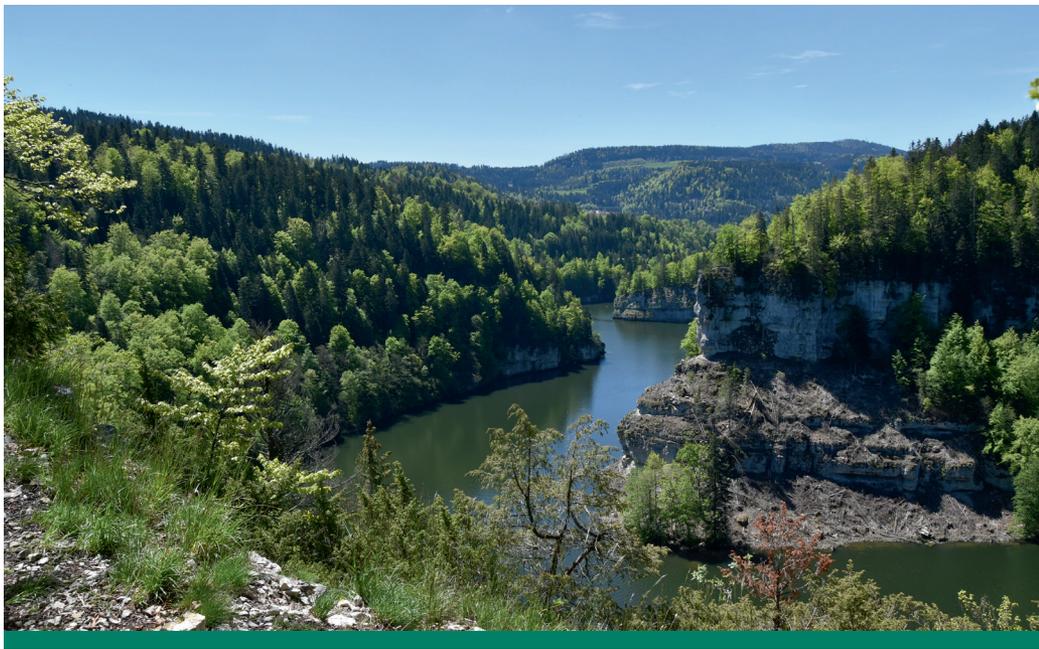
L'enjeu principal réside dans la réappropriation des espaces libérés par la réduction du trafic en surface. Loin de

se limiter à une simple réorganisation routière, cette transformation représente une opportunité unique pour repenser le cœur du Locle en favorisant les modes de déplacement doux, en créant des espaces piétons et en développant des lieux de convivialité et de détente. Les choix qui seront faits dans les années à venir devront être accompagnés d'une concertation avec la population afin d'assurer une adhésion collective à cette nouvelle vision du centre-ville.

## FACILITER LE STATIONNEMENT POUR AMÉLIORER LA MOBILITÉ

Dans un contexte de réaménagement urbain, la question du stationnement reste primordiale. Le Locle prévoit ainsi la construction d'un parking central, destiné à compenser la disparition de places de parc en surface suite aux transformations liées à la N20. Ce nouvel équipement garantira un accès facilité aux commerces et aux services, tout en préservant l'espace urbain de la saturation automobile. L'objectif est de repenser le stationnement de manière plus cohérente, en assurant une meilleure répartition des flux et en maintenant une accessibilité optimale pour les résidents, les travailleurs et les visiteurs.

En parallèle, un parking de délestage sera aménagé aux Pargots, aux Brenets. Ce site jouera un rôle clé dans la mobilité régionale en permettant aux automobilistes de laisser leur véhicule pour emprunter des solutions de transport plus adaptées, comme le covoiturage ou les transports en commun, notamment la future ligne de bus reliant Le Locle aux Brenets à l'horizon 2031. De plus, cette infrastructure contribuera à l'attractivité



touristique du site en facilitant l'accès aux espaces de loisirs du lac des Brenets et à la nouvelle zone de détente qui y sera aménagée.

### **FAIRE DU LAC DES BRENETS UN VÉRITABLE ESPACE DE LOISIRS**

Le Locle, bien que situé en pleine nature, ne dispose pas encore d'un véritable pôle de loisirs au bord de l'eau. Le projet d'aménagement du Lac des Brenets vise à remédier à cela en transformant le site en un espace convivial et accessible. L'objectif est d'y créer une plage, une aire de jeux, ainsi qu'une zone dédiée aux sports aquatiques, notamment au paddle et au kayak. L'aménagement du site sera pensé pour répondre à une diversité de publics : familles en quête de détente, sportifs à la recherche de nouvelles expériences et visiteurs désireux de profiter d'un cadre exceptionnel. L'implantation d'infrastructures légères, intégrées au paysage, permettra d'animer le lieu tout

en préservant son caractère naturel. En développant cet espace, la ville souhaite renforcer l'attractivité de la région en offrant une destination de loisirs accessible à tous.

### **UN URBANISME AU SERVICE DES HABITANTS**

L'ensemble de ces projets fait partie d'une vision plus large : faire du Locle une ville où la mobilité et l'aménagement urbain s'articulent autour des besoins des habitants. La réorganisation des circulations, la création de nouveaux espaces publics et le développement des lieux de loisirs s'inscrivent dans une dynamique de modernisation qui vise à concilier fluidité, qualité de vie et mise en valeur du patrimoine naturel. Ces transformations ne sont que le début d'une évolution plus vaste, qui redéfinit la relation entre la ville et ses habitants. En repensant l'espace urbain dans une logique durable et inclusive, Le Locle se donne les moyens d'offrir

un cadre de vie attractif, pensé pour aujourd'hui et pour demain.

## **FAIRE RAYONNER LE LOCLE : MISER SUR LE TOURISME**

Le Locle, ville au patrimoine horloger mondialement reconnu, possède une richesse culturelle et naturelle qui ne demande qu'à être révélée. Pourtant, l'attractivité touristique ne se décrète pas : elle se construit, se valorise et s'organise autour d'expériences marquantes et accessibles. Pour cela, la ville met en place plusieurs initiatives visant à renforcer son positionnement en tant que destination culturelle et de plein air.

### **UN PATRIMOINE ACCESSIBLE GRÂCE À UN BILLET COMMUN POUR LES MUSÉES**

Le Locle abrite quatre institutions culturelles majeures : le Musée des Beaux-Arts du Locle (MBAL), les Moulins souterrains du Col-des-Roches, le Musée d'Horlogerie du Locle (MHL) ainsi que l'Exomusée. Chacune de ces entités joue un rôle fondamental dans la mise en lumière de l'histoire et des savoir-faire de la région. Pourtant, leur fréquentation reste parfois segmentée, faute d'un dispositif de découverte intégré.

Afin de dynamiser cette offre et de faciliter l'accès à ces trésors, un billet commun sera instauré pour les musées payants. Ce pass culturel permettra aux visiteurs de profiter d'une expérience



enrichie, en les incitant à explorer ces différents musées en complémentarité. L'idée est simple : encourager la découverte croisée et maximiser la visibilité de ces institutions auprès des touristes et des habitants. Cette mesure répond à une ambition claire : inscrire Le Locle dans une dynamique de valorisation culturelle et touristique durable.

### **REDONNER VIE AU SENTIER DES PLANÈTES ET FAVORISER LES BALADES NATURE**

L'environnement loclois ne se limite pas à ses musées : il s'inscrit également dans un territoire où la nature et l'histoire dialoguent en permanence. Le sentier des planètes, conçu pour offrir une balade éducative et immersive, bénéficiera d'une rénovation complète. Ce projet vise à moderniser les infrastructures du sentier, à revoir son contenu pédagogique et à en faire un véritable atout touristique, en lien avec les autres

circuits de découverte naturelle que la ville souhaite développer.

En parallèle, un projet de nouvelles balades verra le jour au Locle et dans ses environs. L'objectif est d'enrichir l'offre de randonnées locales et de proposer

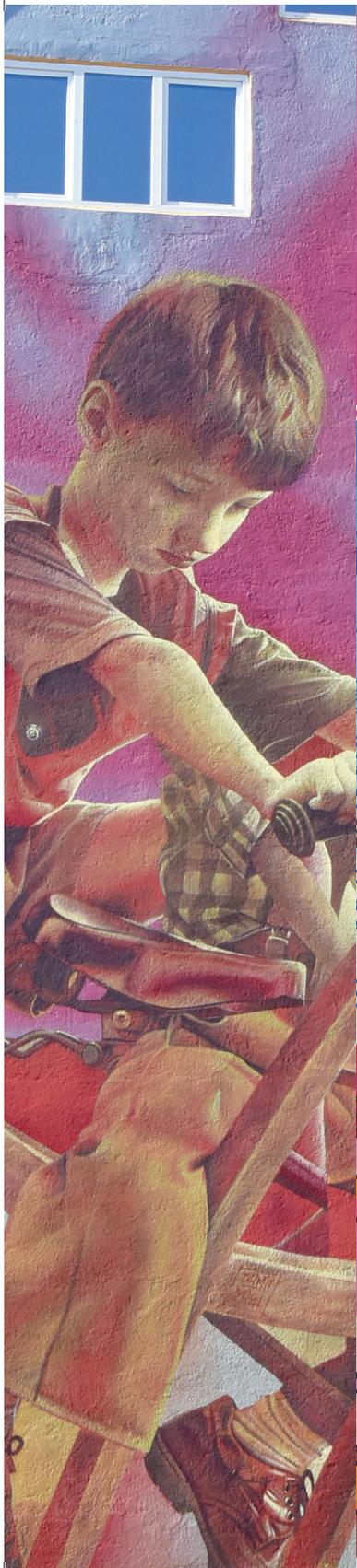
aux promeneurs un éventail de parcours adaptés à différents niveaux, grâce à une nouvelle conception et une charte graphique unifiée. En développant ces itinéraires, la ville entend répondre aux attentes d'un public de plus en plus enclin à découvrir le patrimoine naturel à pied, tout en s'inscrivant dans une dynamique de tourisme doux et durable.

### **SOUTENIR LE RAYONNEMENT CULTUREL AVEC LA CAPITALE CULTURELLE SUISSE**

En 2027, La Chaux-de-Fonds endossera son rôle de première Capitale Culturelle Suisse, une distinction qui mettra en lumière toute la région. Ce nouvel événement attirera, attirera un large public venu de toute la Suisse et d'ailleurs. Le Locle entend pleinement tirer parti de cette dynamique en développant une offre importante d'événements culturels, et en incitant







An aerial photograph of a Swiss town, likely Lucerne, showing a mix of traditional European architecture and modern buildings. The town is nestled in a valley with lush green hills and dense forests in the background under a clear blue sky. A large white text overlay is centered over the town.

# AVANCER AVEC RESPONSABILITÉ

« Gérer, c'est prévoir »

Henri Fayol



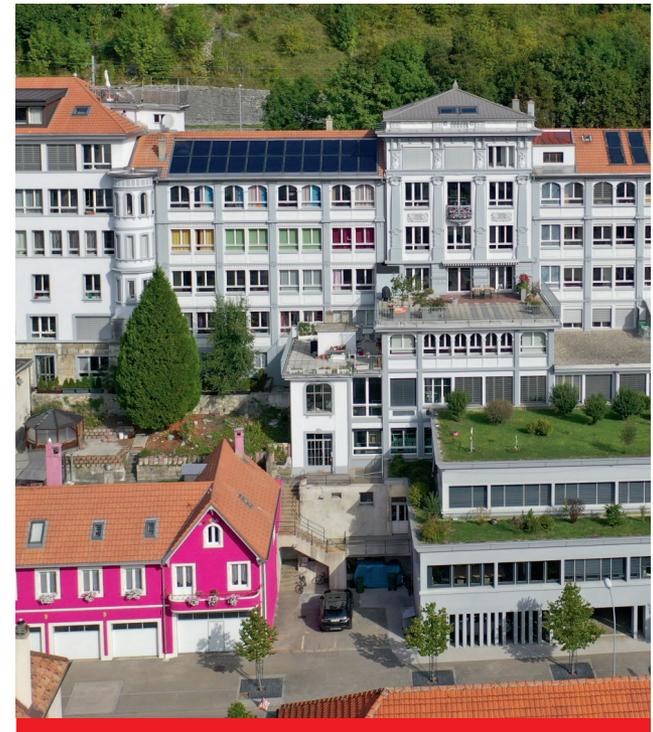
Une **gestion financière** responsable est essentielle pour garantir à la ville du Locle les moyens de ses ambitions et lui permettre d'importants investissements. Dans un contexte où l'endettement doit être maîtrisé et les dépenses contenues, il s'agit d'adopter une approche équilibrée : préserver un cadre de vie attractif, soutenir l'économie locale et maintenir des services publics de qualité, tout en assurant une stabilité budgétaire et en diminuant le déficit structurel.

Au fil du temps, certaines prestations et subventions ont évolué. Certaines ne sont pas offertes ailleurs dans le canton. Elles nécessitent aujourd'hui une réévaluation afin d'assurer une utilisation plus ciblée et adaptée des ressources. L'objectif n'est pas de remettre en question l'engagement de la ville envers sa population, mais d'adapter son action aux politiques cantonales et fédérales. Cette réflexion s'accompagne d'un travail approfondi sur la fiscalité, avec la volonté de maintenir un cadre compétitif tout en assurant les moyens nécessaires aux investissements futurs.



## MAÎTRISER LES DÉPENSES TOUT EN SOUTENANT L'ÉCONOMIE LOCALE

Le Locle bénéficie d'une économie ancrée dans l'excellence industrielle, notamment grâce à l'horlogerie, la microtechnique et le médical, mais aussi à un tissu de PME et de commerces qui contribuent à la vitalité de la ville. Ce dynamisme économique représente un atout majeur en termes d'emplois et de recettes fiscales. Cependant, il est essentiel



d'accompagner ces secteurs pour assurer leur développement, notamment au travers du nouveau Plan d'aménagement local.

La ville s'attache à gérer ses dépenses avec discernement tout en maintenant un cadre favorable pour ses citoyennes et citoyens, ainsi que pour les entreprises de la place. L'optimisation des charges communales et la diminution du déficit structurel permettront de libérer des ressources sans compromettre la qualité des prestations publiques. Durant cette législature, le Conseil communal souhaite travailler sur deux axes : la maîtrise des charges et du déficit structurel, d'une part, et l'adaptation des recettes, d'autre part. Cela doit permettre de faire face aux gigantesques investissements nécessaires



ces prochaines années (STEP, infrastructures, développement urbain, etc.).

## INVESTIR AVEC PRUDENCE POUR DEMAIN

La maîtrise des finances ne signifie pas l'immobilisme, mais la capacité à anticiper les besoins et à planifier les investissements nécessaires. L'amélioration des infrastructures, la modernisation des services publics ou encore le développement de projets structurants exigent une vision à long terme et une gestion efficace des ressources.

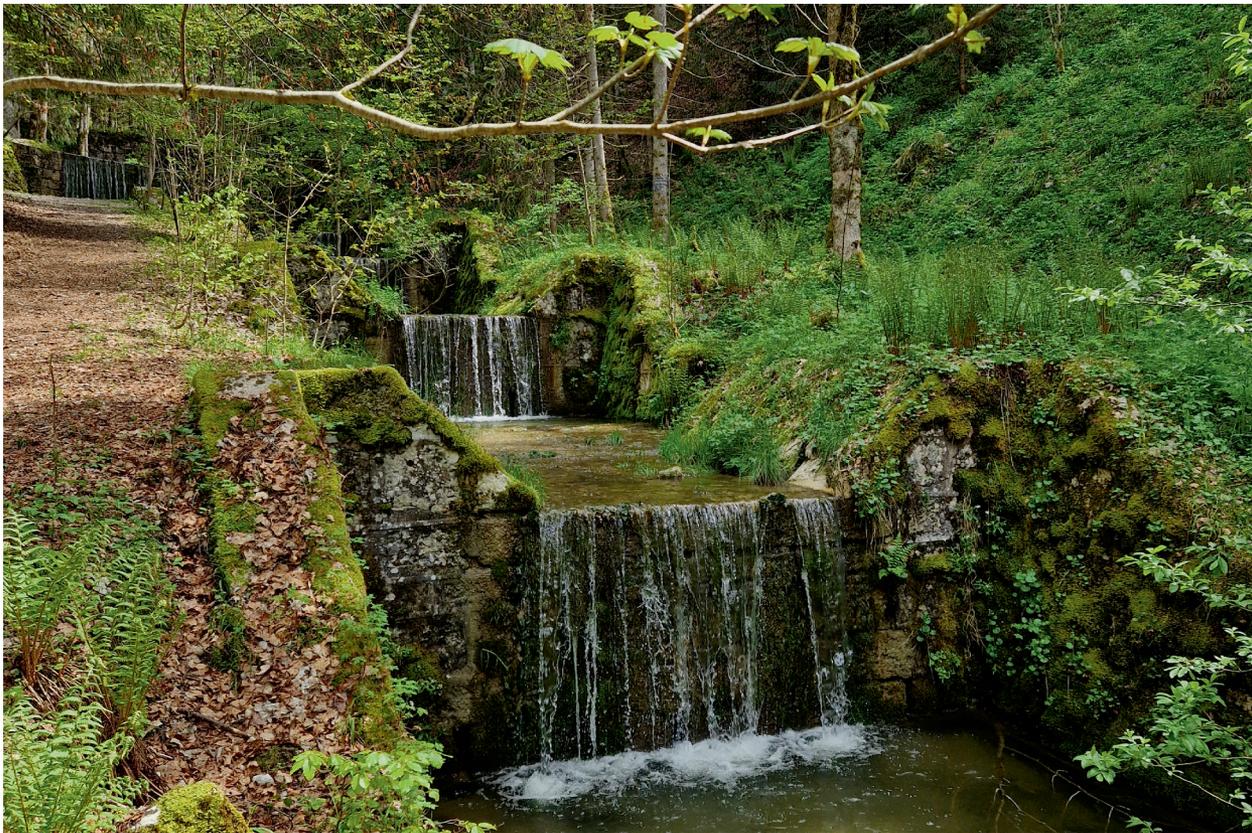
Le Locle cherchera ainsi à mobiliser les moyens adéquats pour concrétiser ses ambitions, notamment en explorant des solutions de financement diversifiées. La collaboration avec les partenaires publics et privés, ainsi que les cofinancements auprès du canton et de la Confédération, permettront d'assurer la mise en œuvre des projets sans alourdir indûment les charges financières. Préparer l'avenir, c'est garantir que chaque investissement contribue au bien-être de la population et au développement durable de la ville. C'est avec cette ambition que Le Locle entend mener sa politique financière : responsable, pragmatique et tournée vers un avenir prospère et équilibré.



# PRÉSERVER, INNOVER, RESPIRER

*« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres,  
nous l'empruntons à nos enfants. »*

Antoine de Saint-Exupéry



18

19

Le Locle ambitionne d'accélérer sa transition écologique en mettant en place une série de mesures concrètes pour réduire son empreinte carbone, mieux gérer ses ressources naturelles, préserver ses milieux naturels et améliorer la qualité de vie de ses habitants. La ville souhaite engager des actions structurantes pour consommer une énergie plus propre, accentuer son auto production et l'autoconsommation de l'énergie qu'elle produit ou qu'elle produira, et encourager une mobilité plus durable.

Ces projets s'inscrivent dans une vision à long terme où préservation de **l'environnement** et croissance qualitative vont de pair. À travers des investissements ciblés et une collaboration renforcée avec les acteurs locaux, la ville entend poser les bases d'un avenir plus responsable, où chaque décision contribue à réduire les consommations énergétiques, optimiser l'utilisation des ressources et renforcer la résilience de la commune face aux défis climatiques.

# ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET VALORISER LES RESSOURCES LOCALES

## DÉVELOPPER L'ÉNERGIE SOLAIRE SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX ET PRIVÉS

Le Locle prévoit de renforcer son partenariat avec Viteos pour équiper davantage de toits communaux en panneaux photovoltaïques et thermiques. Pour



alléger l'impact financier de ces installations, la ville souhaite tirer davantage parti du système de location via Viteos Contracting, permettant ainsi de réduire les investissements à la charge de la commune tout en garantissant une production locale d'énergie propre.

Dans cette même dynamique, la ville entend accélérer la rénovation énergétique de ses bâtiments communaux en intégrant des solutions performantes d'isolation thermique et de gestion optimisée des consommations. Cette approche s'inscrit dans le Plan Climat du canton, qui fixe un cap clair pour la transition énergétique avec, d'ici 2040, la décarbonation complète du chauffage des bâtiments publics et privés à l'échelle cantonale. À l'échelle nationale, cet objectif est étendu à l'ensemble des infrastructures d'ici 2050.

Jusqu'à présent, Le Locle appliquait ces principes au cas par cas, principalement lors de rénovations ponctuelles. Désormais, la ville souhaite structurer ces actions à travers une stratégie immobilière globale, intégrant une vision à long terme pour l'ensemble des futures rénovations et constructions. Produire de l'énergie d'un côté, limiter les pertes de l'autre : ces deux axes complémentaires permettront de réduire la consommation énergétique de la ville et de garantir une autonomie accrue, tout en respectant les exigences cantonales et fédérales. Afin d'encourager les propriétaires privés



et industriels à s'engager dans cette transition, la ville mobilisera le Fonds communal de l'énergie pour faciliter l'installation de panneaux solaires. Cette aide visera prioritairement les bâtiments situés dans des zones où les contraintes architecturales rendent ces transformations plus complexes et coûteuses, notamment dans les secteurs soumis aux réglementations UNESCO.

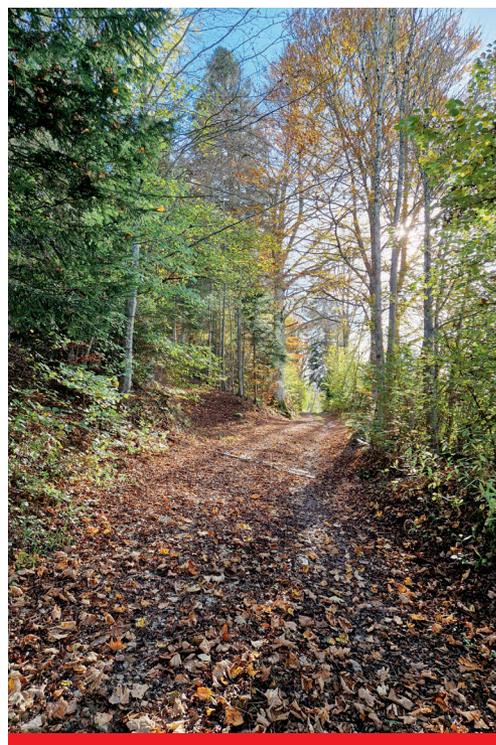
Pour accompagner cette démarche, la commune organisera des séances d'information en collaboration avec le canton, afin d'expliquer aux habitants et aux entreprises les différentes aides financières disponibles et les démarches à entreprendre. L'objectif est de faciliter l'accès aux subventions existantes et d'accélérer le déploiement du photovoltaïque sur le territoire, en levant les freins administratifs et en sensibilisant largement la population aux opportunités offertes par cette transition énergétique.

### **UTILISER DAVANTAGE LE BOIS LOCAL POUR ALIMENTER LE CHAUFFAGE À DISTANCE**

Le chauffage à distance (CAD) est un levier clé de la transition énergétique du Locle, permettant de limiter l'usage des énergies fossiles tout en garantissant une production de chaleur plus durable. Actuellement, la législation impose que 50 % de l'énergie utilisée pour le CAD provienne de sources renouvelables. La ville entend non seulement répondre à cette exigence, mais aussi aller plus loin en renforçant l'utilisation du bois local et en structurant son approvisionnement afin d'anticiper d'éventuelles évolutions réglementaires en la matière.

Jusqu'à présent, une partie du bois exploité sur le territoire était exportée, alors qu'il pourrait être valorisé directement pour les besoins de la commune. Pour y remédier, Le Locle souhaite renforcer la gestion conjointe des forêts avec La Chaux-de-Fonds et mettre en place une organisation spécifique pour garantir une meilleure disponibilité des plaquettes forestières destinées au chauffage. Cette initiative permettra d'optimiser l'exploitation du bois tout en maintenant une politique de compensation stricte, assurant une replantation systématique pour préserver l'équilibre écologique des forêts locales.

En parallèle, le réseau de chauffage à distance se développe rapidement, entraînant une augmentation des



besoins en énergie. Pour y répondre, Viteos et la Ville du Locle prévoient de doubler la capacité de production grâce à de nouvelles installations permettant d'étendre le réseau à davantage de bâtiments. Cet investissement stratégique garantira l'expansion du CAD, offrant à terme une alternative performante et écologique pour le chauffage des infrastructures communales et privées.

### **FÉDÉRER LES AGRICULTEURS POUR DÉVELOPPER UN PROJET DE BIOGAZ**

Dans une volonté de diversifier ses sources d'énergie renouvelable, Le Locle envisage de lancer un projet de méthanisation en collaboration avec Viteos et

les agriculteurs locaux. Cette initiative viserait à créer une unité de production de biogaz, transformant les résidus agricoles en énergie renouvelable, qui pourrait ensuite être réinjectée dans les réseaux de gaz naturel.

Ce projet répond à un double enjeu : réduire la dépendance aux énergies fossiles tout en valorisant localement les matières organiques, dans une logique d'économie circulaire. En plus de produire de l'énergie verte, la méthanisation optimise la gestion des ressources agricoles, puisqu'elle génère un digestat, un sous-produit riche en nutriments, réutilisable comme engrais naturel pour enrichir les sols et limiter l'usage d'intrants chimiques.

Un autre atout majeur de cette technologie réside dans la réduction des nuisances olfactives liées au stockage et à l'épandage des déchets organiques bruts. Après traitement, le digestat dégage bien moins d'odeurs, améliorant ainsi le confort des agriculteurs et des habitants voisins.

Pour mener à bien ce projet, une collaboration étroite avec les exploitants agricoles sera essentielle. Leur implication dès les premières phases de réflexion garantira une intégration optimale de l'unité de méthanisation dans le paysage local, en tenant compte des besoins et des contraintes du secteur agricole.



## SÉCURISER L'EAU ET MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DES RÉSEAUX D'EAU

### ÉTENDRE ET INTERCONNECTER LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

Certaines zones agricoles du Locle, notamment au nord de la commune dans les secteurs de Beauregard, Les Frêtes, La Saignotte et Les Recrettes, ne disposent pas encore d'un accès direct à l'eau courante. Pour remédier à cette situation, la ville prévoit d'étendre son réseau d'eau potable afin de desservir ces territoires, offrant ainsi une infrastructure moderne et sécurisée aux habitants et aux activités agricoles locales.

Parallèlement, Les Brenets sont aujourd'hui fortement dépendants de la conduite de secours du SIVAMO, qui puise l'eau dans le lac de Neuchâtel. Cette source d'approvisionnement, utilisée comme ressource principale en période d'étiage, représente un risque en cas de problème avec cette conduite. Pour sécuriser durablement l'alimentation en eau des Brenets, Le Locle souhaite créer une nouvelle connexion entre les réseaux Loclois et Brenassier par la combe Monterban, assurant ainsi une meilleure résilience face à d'éventuelles défaillances.

Cette modernisation ne bénéficiera pas uniquement à l'alimentation en eau,



aquatiques se retrouvent piégées dans des eaux résiduelles insuffisantes pour leur survie, mettant en péril tout l'écosystème du site et impactant également son attrait touristique.

Depuis plusieurs années, une task force binationale est mobilisée pour identifier et comprendre le phénomène. Malgré les interventions précédentes, les pertes d'eau restent considérables et le lac continue de se vider bien trop vite en période de sécheresse. Une solution doit être trouvée entre les décideurs Français et Suisse pour limiter l'ampleur du phénomène et préserver ce site d'exception.

Le Locle, moteur de cette initiative, entend poursuivre son engagement et mobiliser tous les acteurs concernés pour que des solutions efficaces soient mises en œuvre dès la prochaine sécheresse.

22



elle jouera également un rôle essentiel dans la défense incendie. L'installation de nouvelles bornes hydrantes dans les secteurs concernés permettra de renforcer la capacité d'intervention des secours et d'améliorer la sécurité globale du territoire.

### **PRÉSERVER LE LAC DES BRENETS ET POURSUIVRE LE COLMATAGE DES PERTES D'EAU**

Le lac des Brenets, partagé entre la Suisse et la France, est un véritable écrin naturel, mais il subit de plein fouet les effets des sécheresses. Des fuites dans son lit karstique accélèrent sa vidange, perturbant son équilibre écologique et menaçant la faune aquatique qui en dépend. Lorsque le niveau de l'eau baisse trop rapidement, les espèces

### **AMÉLIORATION DU TRAITEMENT DES EAUX USÉES**

La préservation du Doubs passe tant par l'amélioration du traitement des eaux usées que par l'avancée du projet de nouvelle station d'épuration qui se veut un exemple énergétique et d'innovation. Actuellement, une part importante des eaux pluviales est encore dirigée vers le réseau des eaux usées, entraînant un gaspillage énergétique et une surcharge inutile pour la station d'épuration.

Pour y remédier, la ville prévoit d'accélérer la séparation des eaux claires et des eaux usées, en ciblant en priorité les secteurs où les volumes d'eau envoyés à l'égout sont les plus importants, conformément au plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Ces interventions

23

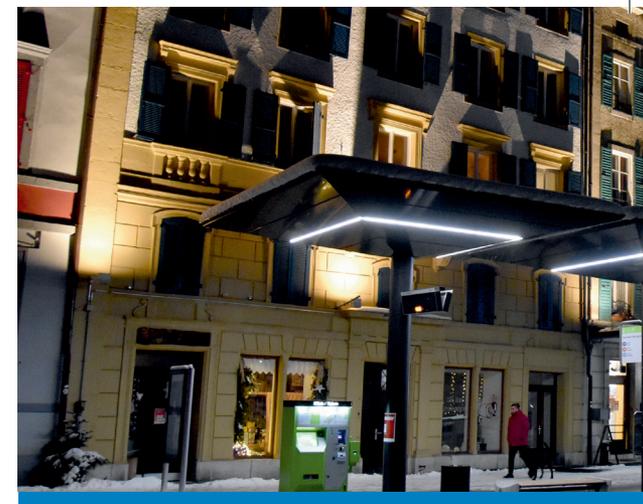
permettront d'éviter que l'eau de pluie ne soit inutilement traitée, allégeant ainsi la charge sur les installations.

Si chaque rénovation de route intègre déjà cette séparation, Le Locle souhaite aller plus loin en établissant un plan de priorisation des zones à réaménager selon le PGEE. Cette anticipation est essentielle pour que la future station d'épuration soit dimensionnée de manière optimale, en fonction des besoins réels de la ville. L'objectif est double : améliorer l'efficacité du réseau et garantir une gestion plus responsable des ressources en eau.

## AMÉLIORER LA MOBILITÉ ET ENCOURAGER LES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

### REVOIR L'ORGANISATION DES LIGNES DE BUS POUR UN SERVICE PLUS EFFICACE

Le Locle souhaite réorganiser ses lignes de bus afin de les rendre plus



efficaces et attractives pour les habitants, les étudiants et les travailleurs. Actuellement, certaines lignes fonctionnent sur un système de boucle complexe, rallongeant les trajets et limitant leur efficacité.

Une étude de marché, menée en collaboration avec transN et le canton, pourrait être réalisée afin d'identifier les ajustements nécessaires et proposer des itinéraires plus directs, tout en adaptant la fréquence de certaines lignes. En facilitant et en accélérant les déplacements en transport public, la ville entend inciter davantage d'habitants à privilégier ce mode de transport, réduisant ainsi la dépendance à la voiture individuelle et limitant l'empreinte carbone des déplacements urbains.

### MIEUX FAIRE CONNAÎTRE ET ADAPTER LE SERVICE MOBICITÉ, TOUT EN INCITANT AU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

Le service Mobicité, qui assure des transports sur réservation en dehors des horaires des lignes régulières, reste encore trop peu utilisé par les habitants du Locle. Ce manque d'engouement



s'explique en partie par une faible visibilité et par une méconnaissance de ses modalités d'utilisation.

Afin d'améliorer sa fréquentation, une campagne de communication sera lancée pour informer les habitants sur les avantages de ce service et simplifier son accès. Par ailleurs, la ville souhaite évaluer et ajuster Mobicité pour mieux répondre aux besoins réels de la population. Une réflexion sera menée, en concertation avec transN, pour envisager d'éventuelles adaptations du service, afin de le rendre plus flexible et mieux intégré aux habitudes de déplacement des Loclois.

Au-delà de l'amélioration des infrastructures, il est essentiel d'encourager un changement durable des habitudes de déplacement. Pour inciter les habitants à privilégier les transports en commun et les modes doux, la ville mettra en place des campagnes interactives et des challenges inspirés des tendances des réseaux sociaux. Ces initiatives, alliant sensibilisation et engagement ludique, viseront à inciter la population à repenser ses trajets du quotidien et à adopter des alternatives plus respectueuses de l'environnement.





*« Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va. »*

Sénèque

design **ateliermonkey.ch**  
photographies **Promotion Ville du Locle**  
impression **Imprimerie des montages**



**Conseil Communal**

Avenue de l'Hôtel-de-Ville 1, Case postale 656, 2400 Le Locle